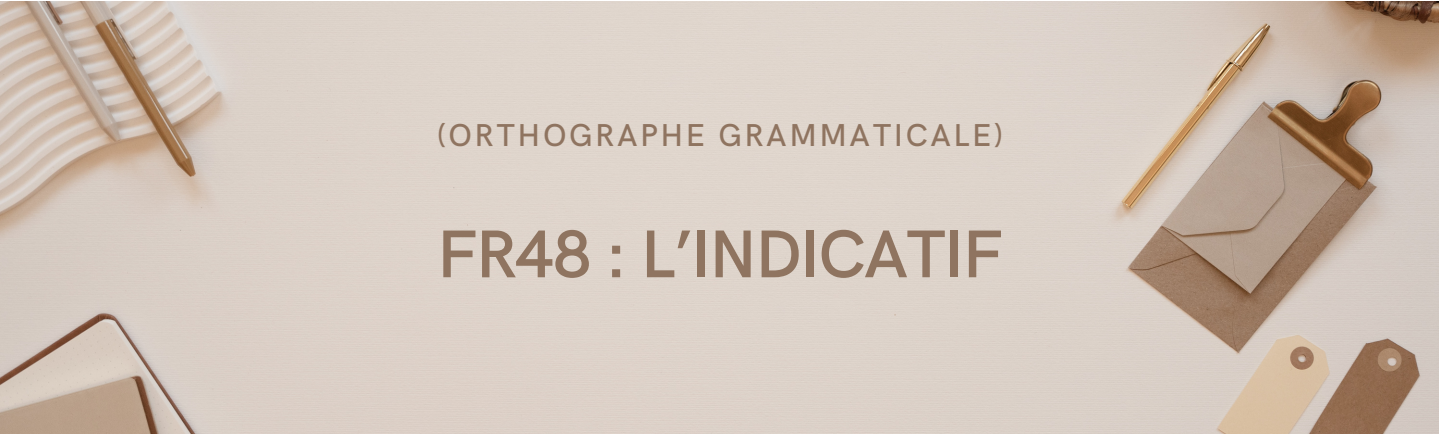




(ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE)

FR48 : L'INDICATIF

L'indicatif est un **mode personnel**, c'est-à-dire qu'il distingue les **personnes grammaticales** (1ère, 2ème, 3ème personne) et **le nombre** (singulier / pluriel).

C'est le mode le plus utilisé. Il est employé pour exprimer des faits ou des **états réels** et **certain**s.

C'est le mode **temporel**, c'est-à-dire qu'il permet de situer l'action dans le **passé, le présent, le futur**.

Les temps composés expriment une action accomplie.

Les temps simples expriment une action non-accomplie ou en train de s'accomplir.

CRPE Facile